REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 août 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du DSM

Les conditions nécessaires à l'activation des plans canicule communaux et institutionnels seront atteintes demain, vendredi 8 août.

Dispositif "fortes chaleurs"

Le service du médecin cantonal (SMC) annonce le passage en phase d'activation du dispositif « fortes chaleur » dès vendredi 8 août 2025. MétéoSuisse prévoit en effet des températures caniculaires sur le bassin genevois avec des maximums atteints dès ce vendredi. Ces températures élevées devraient se maintenir au moins jusqu'au mercredi 13 août. La phase d'activation permet aux partenaires communaux et institutionnels de déployer leurs plans canicule respectifs. La cellule canicule se réunira le lundi 11 août afin de faciliter la coordination et l'échange d'informations.

Les fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes, en particulier pour la santé des personnes à risque. Le SMC rappelle la nécessité de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage.

L'entrée en phase « activation » est décidée en concertation avec MétéoSuisse et le service du médecin cantonal du canton de Vaud, lorsque les températures moyennes quotidiennes (sur 24 heures) sont égales ou supérieures à 25°C durant 5 jours consécutifs, ou égales ou supérieures à 27°C durant 3 jours consécutifs. Dès lors, les communes et institutions déploient les mesures prévues dans leurs plans canicule. Durant cette phase, les partenaires de terrain et institutionnels participent à la cellule canicule mise en place et menée par le médecin cantonal. Cette cellule a pour but d'échanger des informations de façon régulière, ce qui renforce la coordination entre les partenaires concernés.

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé, notamment pour les personnes à risque. Il s'agit des enfants de moins de 6 ans, des personnes travaillant à l'extérieur, des personnes âgées, des personnes dépendantes (physiquement ou psychiquement) ou isolées, ainsi que des personnes souffrant d'une maladie chronique. À la maison ou en institution, les personnes à risque peuvent avoir besoin d'une aide, de soins ou d'une surveillance accrue.

Il appartient donc à chacun – famille, proches, voisins, collègues, professionnels de la santé, etc. – d'être attentif aux autres pendant les périodes de grandes chaleurs.

Recommandations

Le médecin cantonal recommande vivement à la population de prendre les précautions suivantes :

- **Se protéger de la chaleur**, en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en adaptant sa tenue (préférer les vêtements légers, amples, en coton et de couleur claire, porter un chapeau, ou retirer sa cravate par exemple).
- **Préserver la fraîcheur du logement** autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air.
- **S'hydrater suffisamment**, en buvant régulièrement (au moins 1.5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation.
- **Ne pas oublier de manger,** manger léger, en plusieurs petites portions (fruits, légumes, soupes froides).
- **Se rafraichir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette, et sortir dans des endroits frais et ombragés.
- **Se faire aider**, en s'appuyant sur des proches, des voisins, ou un professionnel de santé si nécessaire.
- **Faire attention à l'intoxication liée à la consommation excessive d'alcool**, en buvant de l'eau régulièrement – idéalement un verre d'eau entre chaque verre d'alcool –, en mangeant avant et pendant la soirée, et en restant attentif aux signaux du corps (maux de tête, vertiges, fatigue inhabituelle), qui peuvent être des signes d'alerte.

Il est également essentiel de prévoir un retour sécurisé si l'on consomme de l'alcool : ne pas conduire et s'organiser à l'avance restent des réflexes de base.

La forme la plus sévère de réaction à de fortes chaleurs est le coup de chaleur. Il se manifeste par les symptômes suivants : température corporelle élevée, faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires notamment.

En cas de symptômes il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne, puis appeler le 144 s'il n'y a pas d'amélioration.

Informations supplémentaires

Recommandations en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Très chaud pour nous? Trop chaud pour eux! | ge.ch

Conseils pour la population générale

Conseils pour les travailleurs

Conseils pour les animaux domestiques

www.canicule.ch (site de l'Office fédéral de la santé publique)

www.meteosuisse.ch (alertes météo – aussi par téléphone au 162)

Pour toute information complémentaire :

M. Yves Bellégo, chargé d'information et de communication, Office cantonal de la santé, DSM, yves.bellego@etat.ge.ch, +41 22 546 76 06 ou 076 615 69 56.